



Montpellier (Hérault), vendredi. Participantes à la caisse alimentaire commune de la ville, Malika (à gauche) et Maëlle peuvent à nouveau faire leurs courses chez Théo Cizeron, le gérant du Biocoop.

Une Sécurité sociale... alimentaire

HÉRAULT | Plus de 300 personnes testent à Montpellier une caisse alimentaire commune. Le principe : chacun cotise selon ses moyens mais tous peuvent accéder aux mêmes produits, de qualité.

Nelly Barbé

MALIKA, 47 ans, habite dans un quartier populaire de Montpellier (Hérault). Elle fait partie des 330 participants à la caisse alimentaire commune lancée en début d'année par un collectif d'associations. Chaque début de mois, cette ancienne auxiliaire puéricultrice, qui a basculé dans la précarité il y a quelques années à cause d'un « accident de la vie », verse sa cotisation de 30 €. En retour, elle reçoit l'équivalent de 100 € qu'elle peut dépenser chez un des commerçants retenus par le comité citoyen de la caisse.

Parmi eux, des magasins bios mais aussi des marchés à ciel ouvert ainsi que des pro-

ducteurs en direct... Dans le droit fil de l'appel national en faveur d'une sécurité sociale de l'alimentation, chacun calcule sa cotisation en fonction de ses moyens et tout le monde reçoit la même somme, 100 €, pour accéder à une alimentation de qualité. « Lorsque je travaillais, j'avais l'habitude d'acheter bio et local », raconte Malika, qui vient de redécouvrir une petite épicerie de vrac à côté de chez elle et retrouve des sensations de « sa vie d'avant ».

L'assurance d'acheter « local et de saison »

« On parle de lutte contre la précarité économique mais aussi de dignité retrouvée, insiste Pauline Scherer, socio-



logue et copilote de l'expérimentation pour l'association Vrac & Cocinas. À côté de la dimension sociale, il y a aussi cet enjeu de faire bouger le système alimentaire avec des produits meilleurs pour la santé et la planète. »

Maëlle, 23 ans, cotise quant à elle 50 € pour « manger bio plus souvent » et avoir l'assurance d'acheter « local et de saison ». Elle fréquente le magasin Biocoop, soutien de la première heure de cette expérimentation. « Notre objectif est que l'alimentation de bonne qualité soit accessible au plus grand nombre », explique Théo Cizeron, le gérant. Parmi ses clients rattachés à la caisse alimentaire commune, des profils variés

allant « de personnes en grande précarité à des militants dans l'âme, parfois avec un fort pouvoir d'achat ».

Un budget annuel de 400 000 €

La cotisation moyenne est de 67 €, la plus élevée, de 250 €. « La seule cotisation des participants ne suffira pas pour atteindre l'équilibre », reconnaît Pauline Scherer. « Il faudrait beaucoup de personnes en mesure de cotiser au-delà de 100 €. ». Un groupe de travail réfléchit d'ailleurs à l'après-juillet 2024, quand il faudra assurer la pérennité économique de la caisse.

Actuellement, 60 % des 400 000 € du budget annuel sont couverts par les cotisa-

tions, 20 % par des financements publics (ville et métropole de Montpellier, région Occitanie) et 20 % par des financements privés (Fondation de France et Fondation Daniel et Nina Carasso).

« Même si cela a été compliqué de dégager des budgets supplémentaires, cette expérimentation entre dans nos objectifs politiques d'instaurer un droit à l'alimentation », indique Marie Massart, élue montpelliéraine chargée de la politique alimentaire. D'autres pistes de financement sont explorées : en mettant par exemple à contribution les entreprises qui pourraient faire profiter leurs salariés de cette caisse commune.

Et aussi...

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Le Vercors dans les étoiles

Une partie du parc naturel régional du Vercors, côté drômois, le plus sauvage, vient d'obtenir le label Réserve internationale de ciel étoilé (Rice) décerné par l'ONG américaine DarkSky International. C'est seulement le cinquième lieu distingué en France. Ce label récompense un effort pour réduire la pollution lumineuse. Bon pour la faune et les fans d'astronomie.

BOURGOGNE Moutarde et amiante

Ce n'est pas la moutarde mais l'amiante qui monte au nez des investisseurs d'un programme immobilier sur le site de l'ex-usine Amora d'Unilever à Dijon (Côte-d'Or), fermée en 2011. De l'amiante a été trouvé dans le sol, ce qui entraîne la suspension des travaux. La mairie de Dijon a annoncé des mesures pour isoler les terres contaminées afin de protéger les populations.

CENTRE - VAL DE LOIRE Déchetterie réservée

L'accès aux déchetteries et végé tris de la Métropole d'Orléans (Loiret) sera limité, dès le 1^{er} janvier 2024, aux particuliers et professionnels des 22 communes de la Métropole qui paient des taxes locales. Ils devront être préalablement inscrits et un système de lecture de plaques d'immatriculation sera installé à l'entrée afin de bloquer les trop nombreux utilisateurs extérieurs.

CORSE Un cimetière en or

Après deux années de médiation dans le dossier des malfaçons du cimetière de l'Ondina à Bastia (Haute-Corse), la ville et les entreprises impliquées dans le chantier ont trouvé un accord : l'indemnisation devrait s'élever à 16 millions d'euros. Une bonne nouvelle pour les contribuables bastiais. Reste à savoir si le cimetière sera déconstruit ou simplement rénové.

GRAND-EST 5 millions d'euros

Le double de la mise à prix ! C'est finalement à 5,5 millions d'euros qu'a été vendue, mercredi, aux enchères une splendide demeure privée de 1 400 m² dans le quartier de la Petite-France, à Strasbourg (Bas-Rhin). Elle avait été mise à prix 2,6 millions d'euros. Cette demeure de la rue des Moulins est cernée d'un terrain de plusieurs dizaines d'hectares.

HAUTS-DE-FRANCE Téléphones pour migrants

500 smartphones reconditionnés ont été offerts, mardi, à six associations qui viennent en aide aux migrants à Calais (Pas-de-Calais), et à Grande-Synthe (Nord). Ce sont les Ateliers du bocage, dans les Deux-Sèvres, qui organisaient cette opération de solidarité basée sur le principe du café suspendu : un téléphone acheté, un deuxième donné.